

« IA et JA : Le procès de ChatGPT »

Tribunaux administratifs de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin Salle d'Audience – Basse-Terre

Les tribunaux administratifs de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin ont le plaisir de vous convier à une conférence-débat autour de la thématique « IA et JA : le procès de ChatGPT » : il s'agira pour les intervenants d'aborder les conséquences d'un déploiement de l'intelligence artificielle dans la justice administrative (opportunités et craintes).

Cette conférence-débat sera suivie d'un procès fictif animé par les membres du tribunal.

INTERVENANTS:

- Introduction: M. Frank Ho Si Fat, président des tribunaux administratifs de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-
- M. Stéphane Cholet : Maître de conférences en informatique à l'Université des Antilles
- Mmes Kenza Bakhta, Valérie Biodore et Marie Sollier, Magistrates des tribunaux administratifs de la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin





